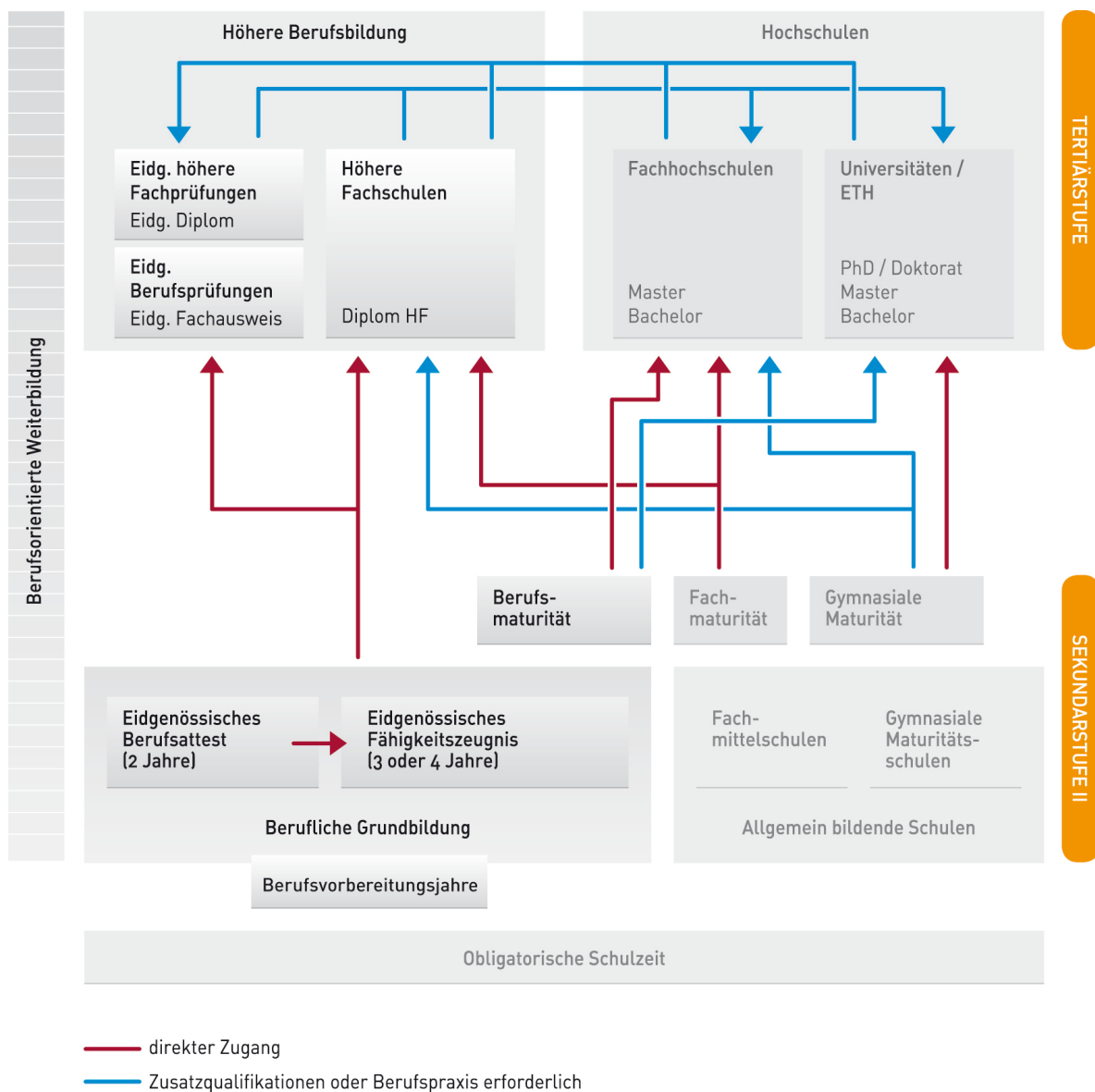




Après l'école obligatoire

Formation professionnelle et écoles supérieures

Nombreuses sont les voies de formation qui s'ouvrent aux jeunes à la fin de leur scolarité obligatoire :



© Grafik: SBFI



Formations professionnelles

La formation professionnelle initiale (**Berufliche Grundbildung**) ou apprentissage (**Berufslehre**) est une formation dont la durée et le programme sont réglés par contrat. Le contrat d'apprentissage (**Lehrvertrag**) conclu entre l'entreprise et l'apprenti doit être approuvé par l'autorité cantonale (**kantonale Behörde**).

La partie théorique de l'apprentissage comprend un enseignement professionnel (**berufskundlicher Unterricht**) et un enseignement général (**allgemeine schulische Bildung**) dispensés dans une école professionnelle (**Berufsfachschule**).

La formation est complétée par des cours interentreprises (**überbetriebliche Kurse**) proposés et organisés par les associations professionnelles et interprofessionnelles.

La durée de la formation professionnelle initiale est de deux à quatre ans.

La formation professionnelle initiale s'achève par une procédure de qualification : l'examen de fin d'apprentissage (**Lehrabschlussprüfung**). Les formations initiales de trois à quatre ans permettent l'obtention d'un certificat fédéral de capacité (**eidgenössisches Fähigkeitszeugnis**). Les formations initiales de deux ans aboutissent quant à elles à une attestation fédérale de formation professionnelle (**eidgenössisches Berufsattest**). Un certificat fédéral de capacité (CFC) et une attestation de formation générale approfondie (maturité professionnelle) donnent droit à un certificat fédéral de maturité professionnelle (**eidgenössisches Berufsmaturitätszeugnis**).

Année de préparation professionnelle (**Berufsvorbereitungsjahr**)

L'année scolaire de préparation professionnelle et l'année de préapprentissage (**Vorlehre**) permettent aux jeunes de se préparer concrètement à une formation professionnelle. Différents modèles de préparation sont proposés ; variante théorique (5 jours d'école par semaine), variante pratique (3 à 4 jours d'école et 1 à 2 jours dans l'atelier de l'école), ou variante pratique en entreprise (préapprentissage), constituée de 1 à 2 jours d'école par semaine et de 3 à 4 jours de travail en entreprise. Le modèle intégration s'adresse aux jeunes de 15 à 21 ans qui ne parlent pas encore suffisamment bien l'allemand. Il met l'accent sur le perfectionnement des capacités linguistiques et l'orientation professionnelle.

La maturité professionnelle

La maturité professionnelle est constituée d'une formation professionnelle initiale (apprentissage) et d'une formation générale complémentaire dispensée dans une école de maturité professionnelle (**Berufsmaturitätsschule - BMS**).



La maturité professionnelle propose un enseignement général dans les domaines suivants : langues, économie, mathématiques et, selon la branche professionnelle, comptabilité et finance, sciences naturelles, sciences humaines et sociales, ou disciplines artistiques. La durée des cours est de deux jours par semaine en moyenne, à côté de l'apprentissage pratique.

Reçoit le certificat fédéral de maturité professionnelle le titulaire d'un certificat fédéral de capacité qui a réussi l'examen de maturité professionnelle reconnu par la Confédération. Les titulaires d'une maturité professionnelle disposent ainsi d'une double qualification: non seulement ils ont une profession et peuvent se présenter sur le marché du travail, mais ils ont également démontré une aptitude aux études et peuvent dès lors intégrer une haute école spécialisée (Fachhochschule / Höhere Fachschule) sans avoir à passer d'examen. La maturité professionnelle constitue en outre une excellente base pour la formation continue et le perfectionnement professionnel.

Informations et conseils d'orientation professionnelle

Les enseignants de l'école secondaire publique assistent les élèves dans leur orientation professionnelle. Ils sont aussi les principaux interlocuteurs des parents. Des informations plus détaillées peuvent être obtenues auprès des spécialistes de l'orientation professionnelle.

Quelques adresses utiles :

Amt für Jugend und Berufsberatung
Zentralstelle für Berufs- und Studienberatung
Dörflistrasse 120
8090 Zürich
www.berufsberatung.zh.ch

Das Mittelschul- und Berufsbildungsamt
der Bildungsdirektion Kanton Zürich
Ausstellungsstrasse 80
8090 Zürich
www.mba.zh.ch

Zentralstelle für Berufsberatung
Lehrstellennachweis des Kantons Zürich
www.lena.zh.ch
Online-Verzeichnis der offenen Lehrstellen



Écoles supérieures

Gymnase

Les filières de formation des gymnases zurichois se réfèrent au Règlement fédéral sur la reconnaissance des certificats de maturité (Maturitätsanerkennungsreglement - MAR) et conduisent à l'obtention d'un diplôme de maturité reconnu au niveau national. Le certificat de maturité gymnasiale est la condition généralement requise pour étudier dans les universités suisses. Les études de médecine exigent en plus le passage d'un examen d'entrée. L'enseignement gymnasial est un enseignement de haut niveau dispensé par des enseignants hautement qualifiés et compétents. Le gymnase court est une option ouverte aux élèves doués et motivés ayant achevé la deuxième ou la troisième année de secondaire A (et B dès 2015).

L'élève qui souhaite entrer au gymnase a le choix entre différents profils de maturité:

- Filière langues anciennes (profil A) avec du latin et/ou du grec parallèlement aux langues modernes, l'une des langues anciennes étant option spécifique (Schwerpunktfach)
- Filière langues modernes (profil N) avec des langues étrangères modernes, l'une d'elles étant option spécifique
- Filière mathématiques - sciences naturelles (profil MN) avec « biologie et chimie » ou « physique et mathématiques appliquées » comme option spécifique
- Filière économie et droit (profil WR) avec en option spécifique la discipline « économie et droit »
- Filière artistique (profil M) avec comme en option spécifique la discipline « Arts visuels » ou « musique »

Une maturité bilingue (allemand/anglais, allemand/français ou allemand/italien) est proposée dans 18 gymnases du canton de Zurich. Le MNG Rämibühl et le Liceo Artistico accordent une grande importance aux talents particuliers. Ces gymnases courts stimulent les aptitudes artistiques et sportives de leurs élèves en vue de l'obtention en cinq ans d'une maturité reconnue au niveau fédéral et, dans le cas du Liceo artistico, d'un diplôme donnant accès à l'Université italienne.

A la palette des possibilités de formation vient encore s'ajouter le baccalauréat international (IB) qui se prépare en combinaison avec une maturité fédérale en trois ou quatre années d'études gymnasiales après l'école secondaire, et qui donne accès aux écoles supérieures et aux hautes écoles spécialisées. La filière IB est proposée par le Literargymnasium et le Realgymnasium Rämibühl.



École de culture générale (Fachmittelschule)

L'école de culture générale (FMS) propose cinq profils et permet d'obtenir en trois ans un certificat de culture générale donnant accès à une haute école spécialisée. Une quatrième année permet d'acquérir, dans l'un des profils proposés (santé et sciences naturelles, pédagogie, communication et information, musique ou théâtre), une maturité spécialisée (Fachmaturität) qui ouvre la porte à des études bien définies dans une haute école spécialisée. Dans la plupart des profils, la quatrième année comporte des stages effectués dans le domaine professionnel choisi et, dans tous les profils, un travail de maturité spécialisée. Le profil Pédagogie réserve un semestre entier de cette quatrième année à un cours spécialisé intitulé „Maturité pédagogique spécialisée“ qui débouche sur un examen permettant des études dans une haute école pédagogique (Pädagogische Hochschule).

École de commerce et école d'informatique

L'école de commerce (Handelsmittelschule - HMS) et l'école d'informatique (Informatikmittelschule - IMS) débouchent toutes deux sur une maturité professionnelle commerciale (kaufmännischen Berufsmaturität). L'école commerciale permet en outre d'obtenir un certificat de capacité d'employé(e) de commerce, l'école d'informatique un certificat de capacité d'informaticien(ne).

Procédure d'inscription

Le délai d'inscription au gymnase, à l'école de culture générale (FMS) et à l'école commerce (HMS) est le 10 février.

- Pour le gymnase Art et Sports, le délai est le 15 janvier.
- Pour l'école d'informatique (IMS), le délai est le 30 septembre.

Chaque année en novembre, les gymnases, les écoles de commerces et les écoles de culture générale organisent des réunions d'informations destinées aux parents et aux élèves intéressés. Dans le cas des écoles d'informatique, ces réunions ont lieu à la fin du mois d'août. Les dates exactes sont publiées en septembre dans la feuille scolaire officielle (Schulblatt) du canton de Zurich.

Les documents d'inscription peuvent être retirés lors des réunions d'information ou dans les secrétariats des différentes écoles, ou bien encore commandés par téléphone (frais de 20 francs). Les parents doivent adresser l'inscription à la direction du gymnase concerné.



Informationsbroschüre über die Mittelschulen im Kanton Zürich

Mittelschule ja – aber welche?

(Brochure d'information sur les gymnases du canton de Zurich Le gymnase oui, mais lequel?)

Adresse de référence :

Bildungsdirektion Kanton Zürich
Mittelschul- und Berufsbildungsamt
Ausstellungsstrasse 80, Postfach
8090 Zürich

Le site Internet de l'Office de l'enseignement secondaire et de la formation professionnelle (Mittelschul- und Berufsbildungsamt) contient des informations complètes et actualisées sur l'enseignement secondaire supérieur (Sekundarstufe II) dans le canton de Zurich.

www.mba.zh.ch

Autres formations transitoires (Brückenangebote)

Plusieurs solutions sont proposées aux jeunes qui, au terme de leur scolarité obligatoire se retrouvent sans contrat d'apprentissage: dixième année, école d'orientation professionnelle (Berufswahlschule), année de préparation professionnelle.

Pour plus d'informations, consulter :

www.bws.ch

www.mba.zh.ch

Indicateur web Jeunesse, Famille et Profession

www.lotse.zh.ch

Nous recommandons ce site très informatif aux parents et aux jeunes qui se demandent que faire après l'école.